



DOSSIER SPECIAL
**LA SEMAINE DE LA MOBILITE
EN PAYS DE LA LOIRE**

DU 16 AU 22 SEPTEMBRE 2012
« BOUGEZ AUTREMENT ! »



LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA MOBILITÉ
**BOUGEZ
AUTREMENT**
16-22 SEPTEMBRE

Edito

Semaine de la mobilité : les Pays de la Loire se mobilise !

Du 16 au 22 septembre, la Semaine Européenne de la Mobilité proposera de nombreuses manifestations en Pays de la Loire. Les ligériens seront invités à repenser leur façon de se déplacer au quotidien en privilégiant des transports plus écologiques et économiques. Le Comité français pour le développement durable (dit Comité 21) soutien cette opération. A ce titre, il a réalisé un dossier spécial sur les initiatives en termes de mobilité durable en Pays de la Loire.

La croissance des pays d'Europe depuis la dernière guerre mondiale a été caractérisée par une explosion sans précédent de la mobilité. Avec ses 11 millions de trajets quotidiens, la région des Pays de la Loire est particulièrement concernée. Aujourd'hui, un habitant des Pays de la Loire parcourt en moyenne 18,5 kilomètres par jour contre seulement 5 dans les années 1960. Cette progression, liée principalement au développement de l'automobile, n'est pas sans conséquences : émissions de gaz à effet de serre, embouteillages, stress, développement de maladies respiratoires, artificialisation du territoire, accidentologie, ... la liste est longue.

Pour lutter contre ce fléau, la Commission européenne organise depuis 2002 la Semaine de la mobilité, dont l'objectif est de favoriser les changements de comportement en matière de mobilité. Il faut inverser la tendance. En un siècle, alors que la population mondiale a été multipliée par quatre, les déplacements motorisés de personnes et de marchandises ont plus que centuplé.

Les collectivités ligériennes s'intéressent de près au sujet en favorisant l'usage du transport collectif. A travers ses 63 lignes de bus, ses 42 km de lignes de tramway, son BusWay et prochainement ses chronobus, l'agglomération de Nantes dispose d'un des réseaux les plus efficaces d'Europe. Les entreprises jouent également le jeu. C'est le cas par exemple de l'association des Entreprises de la Chapelle-sur-Erdre (ECE). Celles-ci ont lancé en juin 2012 un Plan de Déplacement Inter Etablissements (PDIE) qui va impacter près de 2000 salariés. Une initiative remarquable avec comme prochaine étape une enquête sur la mobilité des salariés. Un moyen de réaliser un état des lieux global des déplacements, des contraintes et attentes des salariés afin de co-construire de nouvelles solutions de mobilité.

Toutefois il ne suffit pas de développer les transports publics pour freiner l'usage de la voiture. La mobilité résulte en définitive des interrelations entre l'offre de transport, la localisation de l'habitat et la répartition spatiale des activités. Elle ne pourra donc se résoudre sans une réflexion globale et intégrée de l'organisation du territoire, et notamment la maîtrise de l'urbanisation.

Antoine Charlot, *Délégué régional
du Comité 21 Pays de la Loire*

LA SEMAINE DE LA MOBILITE EN QUELQUES MOTS...

Un événement national, un écho régional

Bus, train, vélo, marche à pied, covoiturage, rollers... Tous les moyens sont bons pour « bougez autrement » ! Ces nombreux transports doux seront mis en avant lors de la Semaine européenne de mobilité. Cette semaine a pour but d'influencer de manière durable la résolution des problèmes de mobilité et de transports urbains et d'améliorer la santé et la qualité de vie des Européens. La réduction des émissions de gaz à effet de serre, des pollutions et des nuisances ainsi que le changement de comportement en matière de déplacement sont les principaux objectifs de cette semaine.

Retrouvez dans ce dossier quelques bonnes pratiques d'adhérents du Comité 21 Pays de la Loire

SOMMAIRE

La mobilité en Pays de la Loire,
Chiffres clés.....p.3

Les bonnes pratiques :

- Actions autour des transports en communs.....p.4
- Actions autour des déplacements inter-organisations.....p.5
- Actions autour du cadre de vie et des loisirs.....p.6
- Actions internes des organisations.....p.7

LA MOBILITE EN PAYS DE LA LOIRE

CHIFFRES CLES

Zoom sur les entreprises de transport collectif

Transdev, Veolia Transport, group Fast, Keolis : les **leaders du transport** collectif sont présents en Pays de la Loire

3500 personnes sont employées dans les réseaux de transport collectif urbain en 2010

Le **personnel roulant** (conducteurs et contrôleurs) représentent **72% des effectifs** soit 2542 personnes en 2009.

Entre 1990 et 2009 : +68% de personnel roulant

Zoom sur les collectivités

17 réseaux de transport collectif urbain desservent 45% de la population régionale

Nantes, Angers et Le Mans représentent 78% de l'offre et 88% de la fréquentation des transports collectifs urbains.

269 lignes de transport collectif urbain recensé

3500 km de longueur des lignes

Fin 2009 : **1437 véhicules** de transport collectif urbain

Entre 1990 et 2009 :

+174% de communes desservies

+105% de nombre de lignes

Zoom sur les usagers

11 millions de déplacements quotidiens en 2010 :

- **40 % des déplacements ont un motif lié aux activités professionnels ou éducatives** : le trajet domicile-travail (23 %), les déplacements professionnels (6 %) ou les études (10 %) ;
- **60 % des trajets concernent la vie courante** : achats (17 %), loisirs (15 %), accompagnement (12 %), visites (9 %), soins (3 %) et autres (5 %).

Dont 6% en transports collectifs (700 000 déplacements/jours) :

- **60 % concernent les bus et tramways,**
- **32 % les transports scolaires,**
- **6 % le train,**
- **2 % les cars départementaux hors scolaires.**

Dont 20% en modes « doux » (marche à pied, bicyclette...)

Et 71% des déplacements en véhicule individuel

4 ménages sur 10, en Pays de la Loire possédaient 2 voitures ou plus, en 2006.

En milieu urbain et en particulier à Nantes, l'offre de transports collectifs permet de ramener la part de la voiture sous le seuil de 60 % des déplacements (contre 40% à l'échelle nationale)

BONNES PRATIQUES DES ADHERENTS

ACTIONS AUTOUR DES TRANSPORTS EN COMMUNS

Le Mans – Opération remarquable pour le pôle d'échange multimodal du Mans



Trains, bus, cars, tramways, automobiles, piétons, deux-roues motorisées ou non y convergent désormais en harmonie. Le pôle d'échange multimodal du Mans est aujourd'hui le plus important de la région et l'un des tout premiers en France de par l'importance des aménagements réalisés.

Une longue galerie en verre lumineuse, édifiée le long de la façade de la gare permet aux voyageurs de se rendre du tramway aux trains mais aussi aux autocars régionaux et départementaux, et inversement, à l'abri des intempéries. Un parvis a été aménagé devant la gare, pacifiant ainsi la circulation et facilitant de la sorte les cheminements piétons. Parvis sous lequel a été construit un parking pour les automobilistes.

Douze quais de gare ont été réalisés. La gare routière, jusqu'alors située à plusieurs centaines de mètres de la gare ferroviaire, a été recentrée dans le pôle. Cent quarante places de vélo sécurisées et vingt-huit pour les deux-roues motorisés ont été aménagées à l'accès Nord de la gare. Idem au Sud avec quinze places de vélo et vingt de motos. L'intérieur de la gare a lui aussi bénéficié d'une cure de jouvence. Et l'accessibilité des personnes en situation de handicap a été retravaillée entièrement avec des rampes d'accès, des ascenseurs pour accéder aux quais, une signalétique adaptée,... Coût de l'opération : 60 M€ dont 10,2 M€ financés par la Région avec 3,4 M€ au titre du CTU (Contrat territorial unique).

Plus d'informations :

<http://www.transports.paysdelaloire.fr/transport/2009/septembre/detail-article/n/le-pole-d8217echange-multimodal-du-mans-une-operation-remarquable/>

CARENE, Agglomération de Saint-Nazaire – La nouvelle ligne de bus Hélyce

Favoriser l'usage du transport collectif, du vélo ou encore de la marche à pied : c'est l'objectif que la CARENE poursuit depuis 2006. Une nouvelle étape a été franchie le 3 septembre 2012 avec la mise en service d'une nouvelle ligne de bus rapide à haut niveau de service au cœur de Saint-Nazaire, ville centre de l'agglomération. Ce tracé de 9 km, dont 6 km de couloirs exclusivement dédiés aux bus, permet de traverser la ville en vingt-cinq minutes. L'objectif de la refonte de la ligne est d'augmenter de 50% la fréquentation du réseau de transports publics et de réduire les émissions de CO2 grâce au report modal.

Contact : DUFOUR Yann - dufoury@agglo-carene.fr

Région Pays de la Loire – Des trajets domicile/travail à 1 euro par jour

Depuis le 1^{er} septembre 2012, la Région Pays de la Loire encourage l'usage des transports collectifs pour les trajets quotidiens professionnels en les plafonnant à 1 euro. La Région met en place une aide substantielle pour les abonnements domicile/travail (TER, autocars et trains intercités). L'abonnement sera plafonné à 90 euros mensuel, et la Région s'engage à rembourser à l'abonné le supplément. Pour l'utilisateur, cela revient à un coût mensuel de 45 euros après la déduction de la prime de l'employeur. L'opération permettra à plus de 4 000 personnes de bénéficier du trajet inférieur à 1 euro, soit 40% des abonnés « travail » : ceux qui effectuent un trajet supérieur à 50 km par jour. Ceux qui effectuent un trajet de moins de 50 km bénéficient actuellement déjà de ce tarif.

Partenariat Région Pays de la Loire et SNCF – La SNCF et les Pays de la Loire lancent la mise en accessibilité de 31 gares

31 gares des Pays de la Loire dont celle du Croisic, de Vertou, de la Ferté Bernard, de Saint Gilles de Croix de Vie et de Pornichet vont être rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite d'ici à 2016. La mise en accessibilité de ces gares desservies par le TER concerne aussi bien les guichets de vente que les bâtiments

voyageurs. Ce programme, d'un montant de 13 millions d'euros, est financé à 75% par la région, le restant étant assumé par la SNCF qui assure par ailleurs la maîtrise d'ouvrage (MOA). Au-delà de ces aménagements et dans le cadre de son Schéma directeur d'accessibilité, la Région définit les services d'aide à la personne. Pour répondre à cet objectif, la SNCF propose le service « Accès Plus » dans 13 des 39 gares régionales – permettant un accompagnement des personnes à mobilité réduite.



Contact SNCF: David Borot - david.borot@sncf.fr
Contact service Agenda 21 Région Pays de la Loire :
Guillaume Julien - guillaume.julien@paysdelaloire.fr

Trignac – Maison des rencontres, pour un accompagnement vers les transports publics

Avec la mise en service d'Hélyce, nouveau réseau de transports urbains cadencés et de qualité dans l'agglomération nazairienne, des inquiétudes et interrogations ont été identifiées chez certaines personnes. Ainsi, les usagers du centre social « Maison des Rencontres » (MDR) de la Ville de Trignac ont organisé une sortie collective de reconnaissance du circuit (avec gratuité sur une semaine). Ainsi, vingt-cinq personnes ont participé à cette initiative et une nouvelle demande émerge. La Ville souhaite renouveler cette action de proximité pour accompagner ce changement de comportement et la pratique des transports en commun.

Ce sera dorénavant une action inscrite dans l'action sociale de la MDR et une sortie sur Nantes est déjà en prévision avec usage du train, du tram et du bus. Il s'agit de lever des freins à l'usage des transports en commun et de lutter contre l'assignation à territoire de certaines familles.

Contact : Claude Aafort - ct.aafort@gmail.com

ACTIONS AUTOUR DES DEPLACEMENTS INTER-ORGANISATIONS

Zone d'activité de la Chantrerie - De nouvelles initiatives pour le PDIE de la Chantrerie

A l'initiative de 9 établissements du site de la Chantrerie (ATMEL, École de Design, Ecole des Mines, MHS, Polytech, Schneider Electric, Sneda, VETO), avec la contribution et le soutien de Nantes Métropole et de l'ADEME, un Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE) a été engagé mi 2007, avec un rendu par un Cabinet de conseil en avril 2010. Près de 7000 personnes présentes sur la zone de la Chantrerie, dont plus de 2000 salariés, sont concernés. L'objectif du projet a consisté à identifier et mettre en œuvre des solutions aux problèmes de mobilité domicile/travail sur cette zone très mal desservie par les transports en commun.

Le PDIE a été finalisé et validé en mai 2010. La démarche a conduit aux dispositions suivantes :

- le renforcement de la fréquence de bus le matin, de la Beaujoire à la Chantrerie,

- la mise en place de pistes cyclables entre la Beaujoire et la Chantrerie (toujours en cours mais en forte progression),
- la mise en place de points stops (covoiturage en temps réel mais sur parcours dédié la Beaujoire/la Chantrerie),
- la mise en place de places de covoiturations dans plusieurs établissements,
- la venue à l'automne 2013 du chronobus (fréquence et plage horaire beaucoup plus importante),
- l'étude (en cours) d'un site de covoiturage dédié Chantrerie.

Contact : Bernard Lemoult - bernard.lemoult@mines-nantes.fr

Université Catholique de l'Ouest (UCO) - 200 étudiants angevins roulent en « VELOCITE » !

La Ville d'Angers souhaite favoriser les déplacements doux en ville. A cette fin, elle est à l'initiative de la mise en place d'un service, VELOCITE, consistant à mettre à la disposition du public des vélos à titre gracieux pour

une durée d'une année maximum. Pour mener à bien ce projet, la Ville a souhaité développer un partenariat en mettant à disposition 200 vélos à l'Université Catholique de l'Ouest. L'établissement sert ainsi de relais à VELOCITE sur les campus angevins. L'UCO assurera directement et en toute équité la gestion de ce parc à vélo auprès des étudiants.

Ce projet est accompagné par une exposition sur la sécurité routière, ainsi que par la distribution de documents concernant les possibilités de mobilité douce, offertes par la ville d'Angers.

Contact : Jonathan Lulé - jlule@uco.fr

La Chapelle-sur-Erdre – 2000 salariés concernés par un PDIE

L'association des Entreprises de la Chapelle-sur-Erdre (ECE) a lancé en juin 2012 un Plan de Déplacement Inter Etablissements. Prêt de 2000 salariés vont pouvoir s'engager en faveur de la réduction des émissions de carbone et favoriser un développement harmonieux des différents modes de transport alternatifs sur leur territoire (transports en communs, covoiturage, vélo, marche...). En partenariat avec la Ville de la Chapelle-sur-Erdre mais aussi la CCI, Nantes Métropole, l'ADEME, la SEMITAN, la TAN, la CARSAT, le cabinet AUXILIA et la société TRANSWAY, les membres d'ECE rendent

concrète la conciliation entre la performance économique, le développement durable territorial et les intérêts des salariés.

Une grande enquête sur la mobilité des salariés sera lancée dans les établissements engagés dans le PDIE à partir du 17 Septembre. L'enquête, anonyme, vise à réaliser un état des lieux global des déplacements, des contraintes et attentes des salariés afin de co-construire de nouvelles solutions de mobilité qui rendront les déplacements plus efficaces, moins polluants et plus sûrs.

Contact : Marie-Hélène Bazin - mbazin@sigma.fr

ACTIONS AUTOUR DU CADRE DE VIE ET DES LOISIRS

Angers - Zones 30 et Code de la Rue pour une ville apaisée...

Dans le cadre de l'opération « Code de la Rue - Pour une ville apaisée », sur 2011-2014, la Ville d'Angers inaugure la mise en zone 30 de deux quartiers dont celui de Saint-Serge Ney Chalouère, 15 000 habitants. A cette occasion, la Ville d'Angers signera le Manifeste des villes à 30 et adhèrera à l'association Rue de l'Avenir. En complément, la Ville organise un grand forum sur le Code de la Rue, ouvert à tous les angevins le 22 septembre. L'ambition fixée est de mobiliser les angevins pour étendre les zones 30 à l'ensemble de la ville d'ici 2014.

L'objectif du projet est de réduire le nombre d'accidents et les émissions polluantes, d'inciter à l'usage des modes doux (meilleur pour la santé et la planète) et enfin de renforcer les liens sociaux.

Contact : Nicolas Chauvineau - nicolas.chauvineau@ville.angers.fr

Comité Régional Olympique et Sportif des Pays de la Loire (CROS) - Vers un nautisme durable avec le label « Balades et randonnées nautiques »

En 2009, pour répondre à un besoin de clientèles familiales, de loisirs, de tourisme et de proximité en matière d'offres nautiques, la Région des Pays de la Loire a créé avec ses partenaires régionaux (avec les ligues nautiques régionales et les Comités départementaux du tourisme) un nouveau type d'offres thématiques de découverte du patrimoine naturel, culturel, bâti, des métiers de la mer et des voies fluviales, accessible à tous : les balades et randonnées nautiques.

Une charte de qualité avec des engagements forts a été élaborée et les offres proposées par les centres nautiques ligériens ne reçoivent le label « Balades et randonnées nautiques » que si elles répondent à des critères de qualité sur : le matériel utilisé, le respect et la découverte de l'environnement, les transports doux (bateaux non motorisés), la formation des encadrants. Face au succès rencontré en 2009, il a été décidé d'étoffer l'offre et de la diffuser sur un territoire encore plus large, accessible à l'ensemble des ligériens. Au fil de l'eau, les îles d'Yeu, Noirmoutier et Dumet, le littoral,

la Loire, l'Erdre, les marais se montrent sous un tout autre visage.
Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme européen NEA, Nautisme Espace Atlantique.

Contact: Ywann Dupré –
com.paysdelaloire@franceolympique.com

ACTIONS INTERNES DES ORGANISATIONS

Carquefou – Un Plan de Mobilité Interne pour amener les agents vers la mobilité durable

Tendre vers une administration éco-responsable constitue un des objectifs de l'Agenda 21 de la Ville de Carquefou. C'est pourquoi, la mairie amorce une réflexion sur ses déplacements internes et lance son Plan de Mobilité Interne (PMI) pour une durée de 4 ans. Plusieurs actions à destination des agents seront mises en œuvre : formations à l'éco-conduite, journées de sensibilisation des agents présentant les différents modes de déplacements et l'éco-mobilité, création d'un outil intranet facilitant le covoiturage entre les agents...

Le PMI sera doté d'indicateurs et le bilan tiendra compte des évolutions liées à l'usage des différents modes de transports utilisés par les agents de la commune. Parmi les indicateurs retenus : la part des modes de déplacements alternatifs à la voiture, la diminution des émissions de CO2 et les ressentis des agents sur le PMI.

Par ailleurs, à l'occasion de la semaine de la mobilité, la Ville de Carquefou a souhaité mobiliser ses agents. Ainsi, ils recevront une information par jour tout au long de la semaine, les thématiques abordées seront la marche à pied, le vélo, les transports en commun et les véhicules électriques. Par des informations ludiques, insolites ou d'actualité, les agents découvriront un autre aspect des déplacements alternatifs.

Contact : Hélène Hergault - agenda21@mairie-carquefou.fr

Séché Environnement – Une charte d'engagement « objectif CO2 » avec les transporteurs

Spécialiste de la valorisation et du traitement des déchets, Séché Environnement apporte des solutions permettant de concilier activité économique, développement industriel, et préservation des ressources et de la biodiversité. Pour relever le défi du changement climatique lors de ses opérations de

transport routier, Séché Environnement a signé la charte d'engagement « objectif CO2 » avec les transporteurs selon 4 axes :

- Véhicule : acquisitions de véhicules et équipements écologiquement performants...
- Carburant : choix de carburants alternatifs et contrôle accru des consommations
- Conducteur : formation à l'éco-conduite
- Organisation des flux, de l'optimisation des tournées et itinéraires alternatifs au choix de transports non routiers pour les longues distances

La diminution des émissions de gaz à effet de serre, la limitation du nombre de camions sur les routes, et la meilleure approche de la conduite par les chauffeurs (conduite douce) sont les principaux résultats attendus pour le groupe Séché Environnement.

Contact : Daniel Baumgarten - d.baumgarten@groupe-seche.com

Couëron - Les déplacements doux s'invitent à la mairie de Couëron

Depuis le mois de juillet 2012, la Ville de Couëron a mis à disposition de ses agents municipaux deux vélos de service à assistance électrique. Il s'agit d'encourager les modes de déplacements doux, notamment lors de trajets entre deux sites.

Cette initiative s'inscrit plus globalement dans l'Agenda 21 de la Ville à travers une série d'actions visant à « Faciliter la mobilité à l'échelle de la commune et vers les autres territoires » – avec notamment la mise en place de deux aires de covoiturage, ou la prise en charge de 50% du coût des abonnements au réseau pour les agents de la mairie et du CCAS.

Jusqu'à présent, ces actions n'ont cependant pas contribué à une nette progression de l'utilisation des transports en commun et du covoiturage. Une des causes identifiées serait la dispersion de l'habitat et la fréquence horaire des bus Express et de la ligne TER reliant Couëron à Nantes, qui ne seraient pas favorables à une utilisation régulière des transports en commun. Mais les actions de sensibilisation se poursuivent, avec l'élaboration d'un Plan Communal des déplacements doux (PCDD) en concertation avec la population. La

mise en place d'une nouvelle aire de covoiturage à la Chabossière, la finalisation du parcours Loire à vélo, l'amélioration du parking de la gare et la mise en place de lignes de bus pour desservir la ZAC sont d'autres initiatives susceptibles de promouvoir les transports alternatifs.

Contact : Emmanuelle Albert, EALBERT@mairie-coueron.fr

ABALONE - Les Mia, voitures électriques d'Abalone Group

Le groupe Abalone, spécialisé dans les ressources humaines, a fait le pari de réduire sa dépendance au pétrole. Depuis Novembre 2011, ce sont 10 voitures électriques Mia qui illustrent la « Mission Zéro Carbone » de cette PME. Ces petites voitures rechargeables ont



une autonomie de 100 km ce qui répond au besoin quotidien des salariés. Avec une consommation de 10 euros d'électricité pour 100 km, elles ont une consommation environ 8 fois inférieure à une voiture à essence. Les Mia sont utilisées pour les trajets tels que domicile/travail, visite des lieux de mission, rendez-vous chez les clients.

Ce projet s'inscrit plus largement dans un objectif d'autonomie énergétique. Depuis 2009 à Saint Herblain, le siège social d'Abalone est installé dans un bâtiment anticipant la réglementation thermique prévue pour 2020 (bâtiments à énergie positive). Ainsi trois éoliennes de 10 kW chacune, 80 m² de panneaux solaires photovoltaïques, 20 m² de solaire thermique, une pile à combustible à hydrogène, un puits canadien et un parc de véhicules électriques permettent à l'entreprise de consommer moins de 50 kWh/m²/an et de produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme.

Contact : Barnabé Baudu, barnabe@abalone-energie.com

DFC² - Incitation au covoiturage : les collaborateurs de DFC² s'organisent.

DFC² Diffusion est grossiste en fournitures pour les professionnels du bâtiment. Implanté en Pays de la Loire et Bretagne, cette PME compte aujourd'hui 63 personnes. Depuis 2006, une commission composée de salariés volontaires est active pour mettre en place des actions concrètes au quotidien (ex : tri des déchets, optimisation des tournées de livraison, sensibilisation). Pour optimiser les longs trajets effectués par ses salariés, l'entreprise a mis au point un système de covoiturage en interne. De plus, un test pour élargir ce système aux acteurs externes à l'entreprise est actuellement en cours via l'inscription du PDG, Benoit Couteau, sur le site covoiturage.fr pour ses déplacements longs. Le but final de ce projet est de créer un compte commun à l'entreprise (gérer par un « pilote » du compte) où seront répertoriés les grands trajets des collaborateurs. L'argent récolté par le covoiturage serait par la suite reversé pour moitié au conducteur et pour moitié à la Commission FREE (Fil Rouge Ethique en Entreprise / Faire Rimer Ethique et Economique).



Par ailleurs, cette même commission vient de lancer la phase test de mise à disposition de vélos pour les collaborateurs du site des Sorinières ainsi que celui de Vertou. Les vélos (prêtés ou donnés) sont disponibles pour les salariés afin de leur permettre de se déplacer sur leur temps de pause.

Enfin grâce à sa démarche « Éthique Produits® » lancée en 1996, DFC² contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (taxe éthique transport, diminution de 50% des navettes inter-agences en 2011), à la consommation responsable (baisse de près de 20% de la consommation de papier entre 2010 et 2011), à la promotion de l'agriculture biologique (livraisons hebdomadaires de paniers bio), à la formation des salariés (investissement de 4,5% de la masse salariale contre 1,6% imposés par la législation) ou encore à l'égalité des chances (dans un secteur d'activité plutôt masculin, 21% de femmes employées – contre 11,1% au niveau national dans ce secteur).

Contact : Elise Fontaine - contact@dfc2.biz



Comité 21
Délégation des Pays de la Loire
2 rue de la Loire, 44966 Nantes, France
Tél. 02 28 20 60 81 - Fax 02 28 20 50 31
paysdelaloire@comite21.org
www.paysdelaloire.comite21.org